

Madame, Monsieur,

Afin de préparer la rentrée scolaire, à l'école primaire, les Projets d'Accueil Individualisé (PAI) devront être établis ou renouvelés pour les élèves concernés.

Vous trouverez sur le site Eduscol, les documents relatifs à l'aménagement des PAI en milieu scolaire.

<https://eduscol.education.gouv.fr/5427/poursuite-de-la-scolarite-avec-des-traitements-medicaux-particuliers>

Vous trouverez sur notre site internet les documents demandés par le service de restauration pour prendre en compte les PAI alimentaires. **Attention, les « déclarations d'autonomie à l'allergie du consommateur » ne sont plus acceptées pour les élèves de primaire qui DOIVENT apporter un panier repas.**

Nous attirons votre attention qu'à la rentrée 2027, les ordonnances de PAI alimentaires devront obligatoirement être réalisées par un allergologue, un diabétologue ou un gastro-entérologue. Pensez à l'anticiper.

Afin que le PAI puisse être étudié et, le cas échéant, mis en œuvre dès le début de l'année scolaire, nous vous remercions de constituer un dossier complet et de le déposer à l'accueil de l'établissement dans une **trousse marquée au nom de l'enfant** entre le **24 août et le 3 septembre**, il devra comprendre les éléments suivants :

- Le formulaire PAI – Eduscol (parties 1, 2 et 3)
- Le formulaire de reconduction dûment complété et signé (si votre enfant est concerné) ;
- Une ordonnance médicale datant de moins d'un an et couvrant l'année scolaire 2026/2027 ;
- Le ou les médicaments, prévus dans le cadre du PAI, dont la date de validité doit couvrir l'année scolaire 2026/2027. Si leur date de péremption intervient au cours de l'année scolaire, il appartiendra aux responsables légaux de les remplacer avant cette échéance. **Chaque boîte de médicaments devra être marquée au nom de l'enfant ;**
- Tout document médical complémentaire utile à la prise en charge de votre enfant, le cas échéant.
- Le formulaire de Convivio « Panier repas » dûment complété et signé.

Nous vous remercions de votre collaboration, qui nous permettra d'assurer l'accueil de votre enfant dans les meilleures conditions dès la rentrée.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Marie Delaunay
Chef d'établissement 1^{er} degré

